

INFOS & CONTACTS UTILES

Questions aux Représentants des Parents d'élèves :

⇒ parents.elus.stpierredaurillac@outlook.fr

ET/OU

Adressez-vous directement à l'un de ses membres :

⇒ Voir le trombinoscope, affichage côté cour maternelle, devant l'école,

A.P.E. Saint Pierre d'Aurillac (Association Parents d'Elèves)

⇒ [Facebook : APE Saint Pierre d'Aurillac](#)

ET/OU

Adressez-vous directement à l'un de ses membres :

⇒ Voir le trombinoscope, affichage panneau « Assos », à côté de la Mairie,

ET/OU

⇒ **N° de la présidente :** Sandra PIAT 06.64.16.48.88

⇒ **Mail association :** ape.president@orange.fr

⇒ Boîte aux lettres A.P.E. (à côté de la Mairie)

Ecole Publique de Saint Pierre d'Aurillac

Adresse : 122 avenue de la Libération
33490 Saint Pierre d'Aurillac

N° tél. : 05.56.63.02.99

Directrice : Mme CAZABONNE Christine

Pour toutes autres informations, consulter aussi le site de la Mairie de Saint

Pierre d'Aurillac sur :

OU

sur :

st-pierre-daurillac.fr

www.facebook.com

Dans la rubrique :

Recherchez :

« Jeunesse » :

Commune de Saint Pierre d'Aurillac

Sous rubriques au choix :

- Ecole
- Centre de Loisirs
- Restaurant Scolaire
- Autres (infos crèche)

L'accueil péri scolaire est assuré par l'Association Vacances Loisirs.

Informations et inscriptions : 05.56.76.13.17

<https://espacepourtousavl.wixsite.com>

Petit Journal des Parents élus, St Pierre d'Aurillac - Novembre 2019



Bonjour à tous !

Pour cette nouvelle année scolaire, voici quelques informations qui pourraient vous intéresser.

Pour les réunir et les diffuser, nous avons eu l'idée de ce petit journal.

Vous y trouverez des informations utiles pour vous aider à comprendre l'école, ses attentes envers vous, son organisation...

En retour, faites nous part de vos attentes !

Nous vous souhaitons bonne lecture.

*Les Parents élus, en collaboration avec
L'Association des Parents d'Elèves (A.P.E)*

Sommaire :

- ✓ Le mot des Représentants élus des Parents d'Elèves :
 - Représentants des Parents d'Elèves : définition,
 - *Conseil d'école : définition,
 - **Communauté éducative : définition.
- ✓ La Présidente de l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) :
 - Qu'est-ce que l'A.P.E. ? Rôle, missions, actions
 - Qui peut en faire partie ? Comment s'inscrire ? Organisation et Participation.
 - L'APE - Année Scolaire 2018/2019 : BILAN.
 - Les nouveaux projets 2019/2020 - quelques dates clés.
- ✓ Les Sorties à l'Ecole :
 - Année Scolaire 2018/2019 : BILAN DES SORTIES.
 - Quelques projets 2019/2020.
 - ***Classes transplantées : définition.

**CALENDRIER COMMUN (prévisionnel) DES
MANIFESTATIONS
(Projets école, Réunions, Manifestations A.P.E...)**

Le mot des Représentants des Parents d'Elèves

('Parents élus') :

Vous venez d'élire vos représentants de parents d'élèves pour l'année scolaire 2019/2020. Nous vous remercions pour votre participation.

Nous avons affiché un trombinoscope pour nous identifier (panneau d'affichage / côté maternelle).

Si certains parents élus connaissent déjà leurs rôles, pour d'autres, cela est nouveau et ils se lancent dans une mission encore méconnue. Pour autant, ils ont décidé d'y consacrer du temps, d'y mettre de l'énergie et d'apporter leurs sérieux et leurs savoir-faire.

Nous ferons notre mission du mieux que nous pourrons, avec envie et motivation.

Nous espérons votre compréhension pour nous, élus, mais surtout, votre soutien, à votre manière.

Ce numéro du 'petit journal de l'école' ne voit le jour qu'en novembre mais il se veut informatif et coopératif.

Nous savons tous faire quelque chose et si c'est, en plus, pour nos enfants, nous pouvons tous apporter notre pierre à l'édifice.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves) dont le rôle est important et complémentaire.

Concertation :

Nous avons créé une première concertation sur vos préoccupations. Vous avez reçu un 1^{er} mot dans le carnet de liaison, avant les vacances de Toussaint pour les questions que vous vouliez voir inscrite à l'Ordre du Jour du Conseil d'Ecole. Nous les avons recensées, puis transmises à la Directrice pour qu'elles soient exprimées.

Nous en ferons d'autres car il y a 3 Conseils d'Ecole par an (novembre, mars et juin), sachez donc que votre avis nous intéresse à tout moment de l'année.

A suivre une **rapide définition du rôle de « Parents élus » au sein de l'école et auprès de vous**, autres parents.

Les Parents élus.

Définition des Représentants des Parents d'Elèves :

« (...) Les **représentants des parents d'élèves** à l'école primaire (école maternelle et élémentaire) **sont des élus**. (...) Ils :

- **Siègent au conseil d'école***,
- **Participent à la vie de l'école,**
- **Facilitent les relations entre les parents d'élèves et les enseignants.** (...) »
- **Peuvent intervenir auprès des directeurs d'école** pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.
- Sont élus pour la durée de l'année scolaire (leur mandat expire le jour de la 1^{ère} réunion du conseil qui suit leur renouvellement).

Lors de sa première réunion, le conseil d'école (...) précise les conditions d'accueil des parents, ainsi que les conditions dans lesquelles ils peuvent accéder aux espaces numériques de travail.

Les parents d'élèves sont informés des décisions prises, notamment en ce qui concerne **le nombre, la nature et la date des rencontres prévues.**

+ Textes de Références : www.legifrance.gouv.fr

Code de l'éducation/Partie réglementaire/Livre IV :
Les établissements d'enseignement scolaire. Titre Ier : Les écoles.

***Conseil d'école :**

« Le conseil d'école est une des instances dans lesquelles les **représentants des parents d'élèves** peuvent s'impliquer dans la vie de l'école ou de l'établissement, en lien avec les autres membres de la **communauté**

éducative** (voir plus bas). »

Les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils des écoles (...) des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) **représentent, à ce titre, un moment essentiel de la vie des écoles** (...). »

Le conseil d'école (Directeur de l'école, président ; Maire ou son représentant, Maîtres de l'école ; Représentants élus des parents d'élèves...) **se réunit au moins une fois par trimestre**. Il exerce notamment les compétences suivantes :

- **Vote le règlement intérieur de l'école,**
- **Élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire** (...) durant l'élaboration du projet d'école (...),
- **Donne tous avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école** (dont les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école)
- **Donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc.**

Autrement dit, si vous rencontrez un **problème** concernant directement votre (vos) enfant(s), vous pouvez, comme vous le savez déjà, **vous adresser directement aux enseignants mais aussi aux parents élus**, ils vous représentent et font office d'intermédiaires.

Si vous avez des projets pour l'école, donc des projets pour vos enfants (à l'école), vous pouvez soumettre vos idées, vos suggestions et/ou vos envies **aux parents d'élèves élus**

(parents.elus.stpierreaurillac@outlook.fr), à tout moment de l'année scolaire.

Sinon, vous pouvez vous faire élire l'année prochaine comme Représentants des Parents d'Elèves.

Les parents élus, sont là pour vous écouter, vous répondre et discuter avec vous.

****Communauté éducative :**

« Dans chaque école, **elle rassemble les élèves et tous ceux qui, dans l'école ou en relation avec elle, participent à l'accomplissement de ses missions.**

Elle réunit :

- les personnels de l'école,
- les parents d'élèves,
- les collectivités territoriales compétentes pour l'école ainsi que,
- les acteurs institutionnels, économiques et sociaux associés au service public d'éducation.

Les représentants de la communauté éducative sont réunis au sein du conseil d'école, présidé par le directeur d'école.

(...)

Tous les membres de cette communauté doivent, lors de leur participation à l'action de l'école, respecter le pluralisme des opinions et les principes de laïcité et neutralité.

Ils doivent, faire preuve d'une totale discrétion sur toutes les informations individuelles auxquelles ils ont pu avoir accès dans le cadre de l'école. »

Dès le début de la rentrée prochaine (2020/2021), n'hésitez pas à vous rapprocher de la directrice, Mme Cazabonne, pour être inscrit sur **une liste de candidatures pour l'élection des parents d'élèves pour l'année scolaire 2020/2021.**

Adressez-lui vos questions pour avoir des informations supplémentaires sur l'inscription et l'élection.

Ne tardez pas, en général, cela a lieu peu de temps après la rentrée, entre fin septembre et début octobre.

Il y a dans chaque école, autant de représentants de parents d'élèves qu'il y a de classes.

+ d'infos, des questions :

Adressez vos messages aux Représentants des Parents d'élèves :
parents.elus.stpierredaurillac@outlook.fr

Petit Journal des Parents élus - Saint Pierre d'Aurillac

Année scolaire 2019/2020

La Présidente de l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.)

- **Qu'est-ce que l'A.P.E. ? Rôle, missions, actions**

L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Saint Pierre d'Aurillac **aide financièrement l'équipe enseignante à financer leurs projets scolaires**, notamment les **sorties éducatives**. Pour cela, **elle organise diverses manifestations tout au long de l'année**. Les bénéfices récoltés sont reversés à l'école au début de l'année scolaire.

- **Qui peut en faire partie ? Comment s'inscrire ? Organisation et Participation.**

Tout parent qui a son enfant à l'école maternelle ou primaire peut en faire partie. Les grands parents sont aussi les bienvenus ainsi que toute personne qui a en charge un enfant scolarisé dans notre école. Il n'y a pas de procédure particulière pour l'inscription. Il suffit de **nous rejoindre lors de nos réunions ou lors des manifestations et de nous en parler. Toute participation est la bienvenue, même ponctuelle. Il n'y a aucune obligation et aucun engagement à l'année.**

- **L'APE - Année Scolaire 2018/2019 : BILAN.**

Grâce à l'A.P.E., les manifestations suivantes ont pu être organisées, l'an dernier :

1. Bouts d'Halloween,
2. Bouts du Printemps,
3. Vente de Chocolats
4. Marché de Noël,
5. Sets de table,
6. Loto,
7. Kermesse (Fête de l'école des Enfants),
8. Repas APE de la fête du Village, le samedi, durant le Festival des Fifes de Garonne.

- **Les nouveaux projets 2019/2020 – quelques dates clés**

Ce sont **2000 euros** qui ont été **reversés à l'école de Saint Pierre au début de cette année** pour aider au financement des sorties éducatives. Plus nous sommes nombreux à participer, plus les enfants bénéficieront d'activités.

Cette année, les manifestations suivantes sont organisées :

1. Bouts d'Halloween,
2. Vide jouets et livres (spécial famille de Saint Pierre)
3. Loto,
4. Chasse aux œufs,
5. Vide grenier,
6. Kermesse (Fête de l'école des Enfants),
7. Repas APE de la fête du Village, le samedi, durant le Festival des Fifes de Garonne.

L'Association a également investi dans une trousse de secours, et une assurance.



+ d'infos, des questions.

Adressez vos messages à l'APE :

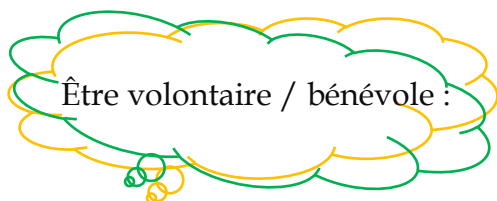
Facebook / A.P.E. Saint Pierre d'Aurillac

Boîte aux lettres APE (à côté de la Mairie)

Sandra PIAT : 06.64.16.48.88

Mail : ape.president@orange.fr

Petit Journal des Parents élus - Saint Pierre d'Aurillac
Année scolaire 2019/2020



Être volontaire / bénévole :

Nous, A.P.E & Parents d'élèves Elus, sommes satisfaits de prendre de notre temps pour tenter d'agrémenter encore un peu, la vie de nos écoliers.

Les enseignants s'appliquent chaque année, à élaborer et proposer des activités à nos enfants, dans le cadre de leur Projet d'École. Ils les financent grâce :

- à leurs actions,
- à une subvention de la Mairie,
- à l'A.P.E qui leur font un don en début d'année,
- à la Coopérative Scolaire.

Votre participation financière, en début d'année, à cette Coopérative Scolaire est un premier pas vers l'entraide et la solidarité les uns envers les autres.

Conscients que nos vies quotidiennes ne nous permettent pas toujours de proposer de notre temps dans un engagement régulier dans une association, nous vous demanderons de vous proposer ponctuellement, si vous le pouvez, sur au moins une action dans l'année.

Si nous tous, parents, arrivons à faire une action par an, au niveau associatif (A.P.E.) ou en proposant d'accompagner lors des USEP, par exemple, la vie écolière de nos petits et grands trouverait un souffle et un espace supplémentaires pour partager, rencontrer,

découvrir, rêver et même créer aux travers d'autres activités enrichissantes (zoo, cinéma, visites de grottes, musées...).

Durant l'année, nous nous appliquerons autant que possible à recueillir vos avis et à établir un dialogue pour vous connaître et comprendre vos attentes. Nous intégrerons donc, dans le cahier de liaison, des documents à compléter, précieux pour nous faire évoluer, connaître l'avis des uns et des autres.

Ce que nous attendons de vous, avant tout, c'est donc de sortir de votre réserve, (votre avis nous intéresse), de vous exprimer (2 cerveaux valent mieux qu'un 😊), et de donner un peu de votre temps.

Certaines actions peuvent être rapidement mis en place, pour d'autres, cela peut être un travail de plus longue haleine et donc demander plus de temps pour être perçu.

Faisons-nous confiance !

Merci d'avance de vos compréhensions, actions, propositions, attentions, participations.

Petit Journal des Parents élus - Saint Pierre d'Aurillac

Année scolaire 2019/2020

Les Sorties à l'École :

- **Année Scolaire 2018/2019 : BILAN DES SORTIES.**

Extrait du Compte Rendu du Conseil d'école du 13/06/2018.

« Pour rappel, l'argent du compte OCCE est utilisé pour :

- Financer les cotisations OCCE et les licences USEP.
- Abonner chaque classe à un magazine ou à l'école des loisirs,
- Financer le spectacle de fin d'année,
- Payer l'intervention des Fifres,
- **Classe transplantée*****,
- Sorties : bus et entrées,
- Achats divers : bricolages pour la fête des mères...

Les rentrées d'argent proviennent de :

- La cotisation demandée à la rentrée,
- La subvention de l'APE,
- La subvention de la Mairie,
- Pour la classe transplantée : Marché de Noël, la vente de gâteaux organisée par les CM2. »

« Les CM2 ont effectué une classe transplantée à Payolle.

Les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 ont visité le château de Langoiran et ont participé à des ateliers de poteries,

Les élèves de MS/GS, GS/CP sont partis à la maison de la poterie de Sadirac

Les TPS/PS et GS/CP sont sortis à Bordeaux.

Toutes les classes ont participé à la journée « d'eau et d'oc »,

Les MS/GS ont fait 3 rencontres USEP. Les cycles 2 et 3 en ont fait 2.

Les CM2 ont fait la visite du collège. (...) »

- **Quelques projets 2019/2020.**

- Financer les cotisations OCCE et les licences USEP.
- Abonner chaque classe à un magazine ou à l'école des loisirs,
- Financer le spectacle de fin d'année,

- Payer l'intervention des Fifres,
- Sortie à Toulouse, sortie à Marquèze
- Sorties : bus et entrées,
- Projet « au fil de l'eau » pour la classe de CE1/CE2.
- Achats divers : bricolages pour la fête des mères...

*****Classe transplantée :**

Les classes découvertes permettent aux élèves des écoles maternelles et primaires de s'extraire du contexte habituel de la classe. Elles constituent un réel dépaysement. C'est un moment privilégié d'apprentissage et un temps fort de leur scolarité. On parle également de classes transplantées pour caractériser ces séjours.

Classe de neige, de montagne, de mer, de nature, verte, créative, culturelle, d'environnement, scientifique, artistique, sportive... autant d'appellations que de projets !

Encadrées par des enseignants volontaires, les classes découvertes ont plusieurs vertus :

- développer l'autonomie, l'esprit d'initiative, de responsabilité et de socialisation ;
- apprendre le respect de l'autre et de son travail, le respect des règles collectives, le respect de l'environnement et du patrimoine ;
- acquérir ou perfectionner des méthodes de travail (observation, description, analyse et synthèse, prise de note...).

Les thèmes choisis sont un prétexte pour aborder avec les élèves la plupart des matières dans un contexte différent. Ainsi, les classes découvertes sont principalement axées sur un ou plusieurs thèmes dominants qui en rythment le déroulement.

Très motivantes pour les élèves comme pour les enseignants, les classes de découverte sont un facteur de cohésion. Le souvenir de ce voyage restera par ailleurs gravé à vie chez les enfants. C'est une expérience inoubliable, notamment pour ceux qui ont peu l'occasion de voyager et de faire des visites.

Petit Journal des Parents élus - Saint Pierre d'Aurillac
Année scolaire 2019/2020

Besoin de
volontaires Ecole

Besoin de volontaires APE

Calendrier provisoire des manifestations (calendrier définitif à venir).

Manifestations APE : ■ Manifestations Ecole : ■ Autres manifestations à noter : ■

Sept	Oct	Nov	Déc	Janv
Rentrée des classes		Nouvelle réunion APE : 04 /11 (Il est encore temps de participer ou s'inscrire) 1 ^{er} Conseil d'école 07/11	USEP, classe MS/GS Nadine BLOIS 03/12 (9h/13h30)	Vacances Scolaire De Noel (21/12 au 05/01 inclus)
Inscription liste candidatures Représentants Parents Elèves. Avant le : 30/09	Elections des Représentants des Parents d'élèves. Avant le : 11/10		Spectacle de Noel 13/12	
Réunions de rentrée des Maîtres	Photos des classes 18/10 Boom d'Halloween / APE 18/10			
Assemblée Générale. Rentrée de l'APE 23/09	Vacances Scolaire De la Toussaint (19/10 au 03/11 inclus)	Vide Jouet & aux Livres / APE À Saint Pierre Dimanche 24/11	Vacances Scolaire De Noel (21/12 au 05/01 inclus)	
	Vacances Scolaire De la Toussaint (19/10 au 03/11 inclus)		Vacances Scolaire De Noel (21/12 au 05/01 inclus)	

Besoin de
volontaires Ecole

Besoins de volontaires

Petit Journal des Parents élus - Saint Pierre d'Aurillac
Année scolaire 2019/2020

Calendrier provisoire (suite) des manifestations (calendrier définitif à venir).

Manifestations APE : ■ Manifestations Ecole : ■ Autres manifestations à noter : ■

Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill
Chandeleur 02/02	Vacances d'Hiver (22/02 au 08/03 inclus)		Vacances de Printemps (18/04 au 03/05 inclus)	Fête des Mères 07/06 Fête d'école (chants chorale) : Kermesse suivie du repas organisé par l'APE. 12 / 06	
	Carnaval, Défilé du char Soirée Monsieur Carnaval Date à confirmer À Saint Pierre		USEP, MS/GS Nadine BLOIS 07/05 (9h/13h30)	3 ^{ème} Conseil d'Ecole (Date à confirmer)	
LOTO / APE A Saint Pierre 15/02		Pâques 12/04 Chasse aux œufs / APE A Saint Pierre 13/04	Sortie Toulouse, Classe CE2/CM1 Date à confirmer	Fête des Pères & Fête de la Musique 21/06 Rencontre Festival D'Eau & D'Oc Sortie Scolaire de toutes les classes. Bords de Garonne Date à confirmer	
USEP MS/GS Nadine BLOIS 18/02 (9h/13h30)	2 ^{ème} Conseil d'Ecole (Date à confirmer)		Vide Grenier/APE A Saint Pierre 17/05	Fête du Village / Fifres de Garonne : 26 au 29/06. Avec Danses traditionnelles des enfants de l'école en bords de Garonne, le samedi 27 juin, matin. Suivi du repas d la Fête du Village, organisé par l'APE : Le Samedi 27 /06 MIDI	
Vacances d'Hiver (22/02 au 08/03 inclus) Mardi Gras 25/02		Vacances de Printemps (18/04 au 03/05 inclus)			